

RÈGLE GRADUÉE DU GYROSCOPE DE FOUCAULT

FICHE N° 284

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1850-1874

Fabricant : Dumoulin et Froment

Domaines : Physique

Sous-domaines : Mécanique

Organisme : Université de Rennes 1, Campus de Beaulieu

Ville : Rennes

Modèle :

Matériaux : Laiton

Description

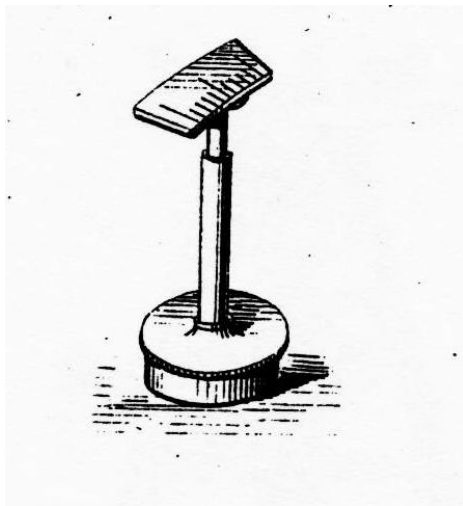
La règle graduée Dumoulin et Froment est en laiton et est portée par un pied. Elle fait partie de l'expérience du gyroscope de Léon Foucault construit par Dumoulin et Froment en 1867. Associée à une lunette, elle permet une visée pour mesurer des angles de déviation et étudier le mouvement des gyroscopes. Elle est conservée dans une boîte en bois et fait partie d'un ensemble comprenant lanceur, support, lunette et divers objets contenus dans deux caisses en bois.

Utilisation

Ces objets font partie de l'ensemble gyroscopique qui a été retrouvé dans une salle de "collections" de l'Université de Rennes 1. Il était utilisé en démonstration par les professeurs pour montrer aux étudiants la rotation de la terre.

Le gyroscope fut inventé et nommé en 1852 par Léon Foucault pour une expérimentation impliquant la rotation de la Terre. La rotation avait déjà été mise en évidence par le pendule de Foucault. Un autre instrument était donc nécessaire pour mettre en évidence la rotation de la Terre de façon simple. Foucault présenta ainsi en 1852 un appareil capable de conserver une rotation suffisamment rapide (150 à 200 rotations par minute) pendant un laps de temps suffisamment long (une dizaine de minutes) pour que des mesures observables puissent être effectuées. Cette prouesse mécanique (pour l'époque) illustre le talent en mécanique de Foucault et de son collaborateur, Froment.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Règle graduée du gyroscope de Foucault (Dumoulin et Froment), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=15346>, consulté le 2026-07-28